



Pôle Parcours de Vie
Direction Joué Famille
Service Accueil Joué Famille
Suivi par : Joué Famille
Tél. 02.47.39.70.83
inscription@jouelestours.fr

Transports scolaires
Circuit - Collège Arche du Lude
Bulletin d'inscription 2023-2024
à retourner au service Accueil Joué Famille de la mairie avant le 15/07/2023

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE	
Représentant légal 1 : ☐ Monsieur ☐ Madame NOM _____ Prénom _____ Tél. portable _____ E-mail : _____	Représentant légal 2 : ☐ Monsieur ☐ Madame NOM _____ Prénom _____ Tél. portable _____ E-mail : _____
Adresse du payeur : N° _____ Rue _____ Code postal ____/____/____/____/____ Ville _____	
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMPLOYEUR	
NOM _____ Ville _____ Tél. professionnel _____	NOM _____ Ville _____ Tél. professionnel _____

Joindre une photo d'identité par enfant utilisateur du transport scolaire Arche du Lude
--

1^{er} enfant Nom : _____ Prénom : _____
Né(e) le : ____/____/____ sexe : ☐ féminin ☐ masculin

2^{ème} enfant Nom : _____ Prénom : _____
Né(e) le : ____/____/____ sexe : ☐ féminin ☐ masculin

3^{ème} enfant Nom : _____ Prénom : _____
Né(e) le : ____/____/____ sexe : ☐ féminin ☐ masculin

Signature du représentant légal
Lu et approuvé le règlement intérieur
(disponible sur le site de la ville ou à l'accueil
Joué Famille)

Tournez S.V.P.

Merci de préciser dans le tableau ci-dessous l'arrêt de montée et de descente

<i>Arrêts bus du circuit Collège Arche du Lude</i>	Horaires indicatifs			Cocher l'arrêt utilisé
	Aller LMMJV	Retour LMJV	Retour mercredi	
Ecole Maisons Neuves	7h25	16h55	12h20	
Narbonne	7h30	16h58	12h23	
L'Aubraye	7h35	17h05	12h30	
Château du Genêt	7h40	17h10	12h35	
COLLEGE ARCHE DU LUDE	7h45	16h50	12h15	

Des contrôles ponctuels seront effectués sur la ligne et chaque utilisateur devra être en mesure de présenter sa carte de transport délivrée par la Mairie.

L'inscription au service des transports scolaires implique automatiquement :

3 périodes de facturation (somme annuelle divisée en 3)

- ↳ 1^{ère} facture : novembre (2^{ème} quinzaine du mois)
- ↳ 2^{ème} facture : février (2^{ème} quinzaine du mois)
- ↳ 3^{ème} facture : mai (2^{ème} quinzaine du mois)

En cas d'inscription ou de résiliation en cours d'année scolaire, toute période commencée est due.

Si vous choisissez le mode de paiement par prélèvement automatique, merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir le mandat SEPA ci joint, à ce dossier.

<i>Tarification annuelle</i> 2023/2024	Familles résidant : à Joué-lès-Tours	Familles résidant : <u>Hors</u> Joué-lès-Tours
Par enfant	131.05€ *	167.50 *
Pour chaque enfant à partir du 3^{ème} enfant	65.60 € *	84.30 € *

La loi n°78.17, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données concernant la personne auprès de la Mairie de Joué-lès-Tours.

Mairie de Joué-lès-Tours, Parvis Raymond Lory, CS 50108, 37301 Joué-lès-Tours cedex